



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DE JEAN-PAUL II A LA COMMISSION POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES**

*Jeudi, 5 mars 1981*

*Frères très chers,  
chers membres, consultants et collaborateurs de la Commission pour les communications  
sociales,*

Je suis très heureux de vous rencontrer à l'occasion d'une telle réunion. Les Assemblées plénières constituent un temps fort très appréciable pour les organismes de la Curie. A plus forte raison ont-elles leur place dans une Commission qui veut elle-même promouvoir les communications sociales. Il me semble important de recueillir les témoignages et les suggestions de ceux qui sont continuellement en dialogue, dans leurs pays, avec les multiples artisans des mass media et qui en perçoivent facilement les exigences.

Pour ma part, depuis le début de mon pontificat, j'ai cherché à saisir les occasions favorables pour m'adresser aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision. Aujourd'hui, à travers vos personnes et votre apostolat, il m'est donné de mesurer un peu mieux combien la pastorale des communications se développe et trouve des réalisations adéquates, aussi bien au centre de l'Eglise que dans les Eglises particulières, en chaque pays ou continent.

Nous pouvons dire qu'une telle pastorale est un héritage que nous avons reçu du Concile Vatican II, d'abord avec le Décret "[Inter Mirifica](#)" et ensuite avec l'Instruction pastorale "[Communio et Progressio](#)", qui a été préparée par mandat du même Concile, solennellement approuvée par Paul VI et qui constitue le texte de référence de votre activité apostolique particulière.

Les récents Synodes des Evêques ont fourni l'occasion de recourir fréquemment à l'utilisation des moyens de communication sociale dans l'œuvre d'évangélisation.

Rejoindre l'homme d'aujourd'hui, très conditionné par ces moyens, se faire écouter, se faire comprendre, se faire accepter, constitue une problématique pastorale nouvelle qui doit précisément savoir utiliser ces moyens. Il est alors nécessaire d'en accepter les exigences, d'en connaître les langages et les mécanismes. " Celui qui sème peu, récolte peu ". Mais nous, nous voulons recueillir pour le Christ une moisson abondante. Et nous y sommes poussés par l'attente de millions de fidèles de toute région du monde. Ils veulent entendre, comprendre et vivre l'idéal qui, depuis deux mille ans, éclaire et entraîne la civilisation qui a eu ici même son berceau.

Je souhaite vivement qu'on n'en reste pas aux vœux formels, mais qu'on trouve dans ces faits un stimulant pour un apostolat adapté de l'Eglise dans le monde moderne, apostolat auquel les évêchés et le clergé, les associations et les organismes catholiques devraient consacrer encore davantage d'énergies et de temps.

Comme il est écrit dans l'Exhortation apostolique Evangelii Nuntiandi, il s'agit d'un véritable défi. Pour l'accomplissement de la mission de prêcher l'Evangile " sur les toits " par l'univers entier, "et à toute créature", pour reprendre les mots mêmes du Seigneur, tâche primordiale qui revient à chaque Pasteur, on doit pouvoir compter sur les ressources des moyens de communication sociale, à la fois merveilleux instruments par leur efficacité et leur résonance, mais qui ont aussi leurs limites et qui demeurent délicats à bien utiliser pour que le message évangélique ou le témoignage de l'Eglise soient présentés dans leur profondeur.

Je vous souhaite une rencontre très fructueuse pour tous, et spécialement pour ce centre romain qui doit faire face à un gros travail, même durant les voyages pastoraux du Pape!

Je vous suis et vous resterai très proche dans ce travail difficile mais indispensable. Je ne me suis pas étendu sur les thèmes précis de votre Assemblée, que je n'ai pas eu l'occasion d'étudier. Je ne doute pas non plus de vos compétences et de vos convictions à ce sujet. Je vais plutôt en profiter pour prendre contact avec vous.

De tout cœur je vous accorde, à vous, à tous ceux qui sont membres des Commissions épiscopales pour les moyens de communication sociale œuvrant dans les divers pays, et à tous vos collaborateurs, clercs et laïcs, une particulière Bénédiction Apostolique, en demandant à l'Esprit Saint, par Marie, les grâces nécessaires à votre apostolat important.

